

L'an deux mil vingt, le 5 juin 2020, le Conseil municipal de Tortequesne, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de

Tous les membres en exercice étaient présents, à l'exception de M. BENOIT Dany, M. MARTEAUX Fabrice

M. ZAWADZKI Julien a été nommé secrétaire de séance

3058 Taux d'imposition 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VOTE** les taux d'imposition 2020 ainsi qu'il suit :

Taxe foncière bâtie	15,05 %
Taxe foncière non bâtie	46,77 %

Taux inchangés par rapport à 2019

3059 Vote du budget primitif Exercice 2020

Sur le rapport présenté par M. le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VOTE** le budget primitif de l'exercice 2020 de la façon suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :	870 655.00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT :	478 470.00 €
TOTAL DES DEPENSES :	1 349 125.00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	1 237 378.00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT :	478 470.00 €
TOTAL DES RECETTES :	1 715 848.00 €

3060 Formation de la commission des impôts

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'il doit proposer à M. le directeur des services fiscaux une liste de 24 noms de personnes susceptibles d'être désignées comme membres de la commission communale des impôts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose la liste reprise en annexe, en vue de la constitution de la commission communale des impôts.

3031 Formation des Commissions municipales

Le conseil forme les commissions telles que ci-dessous :

Liste des commissions

1 BUREAU MUNICIPAL :

Prépare les décisions du Conseil municipal et notamment en matière de finances, assure le suivi de la préparation budgétaire et de l'exécution du budget.

Président : M. PONT Jean-Paul, Maire

Membres : M. ZAWADZKI Julien, Mme RENARD Marie-Pierre, M. LEMAIRE Bruno, M. JOSSON Frédéric

Secrétaire de Mairie : Mme ROUSSELLE Virginie

2 COMMISSION LOISIRS ET ASSOCIATIONS :

La commission assure le lien entre les associations et la mairie.

Elle assiste aux assemblées générales des différentes associations et les réunit régulièrement.

Président : Mme RENARD Marie-Pierre

Membres : Gwenaëlle SURELLE, Vanessa PONT, Julien ZAWADZKI, Jérémie DUBOIS, Christophe STIENNE

3 COMMISSION TRAVAUX ET SECURITE :

La commission prépare les dossiers des travaux d'investissement et en assure le suivi. Elle est responsable des entretiens des bâtiments communaux, de la voirie et des réseaux.

Président : M. LEMAIRE Bruno

Membres : M. BENOIT Dany, M. Fabrice MARTEAUX, Julien ZAWADZKI, Cédric ALBAIN, Jean-Pierre REYMBAUT, Sylvette DUBOIS, Jérémie DUBOIS, Marie-Pierre RENARD,

Membres non élus : Bruno DAGNIAUX

4 COMMISSION ENVIRONNEMENT :

La Commission réfléchit sur la préservation des ressources naturelles, lutte contre toutes formes de nuisances et de pollutions.

Président : M. JOSSON Frédéric

Membres : M. Fabrice MARTEAUX, Christophe STIENNE, Marie-Pierre RENARD, Cédric ALBAIN

5 COMMISSION ESPACES VERTS

La Commission assure le fleurissement et l'embellissement général du village, s'occupe également de l'achat de fleurs pour les différentes cérémonies.

Présidente : Mme Renard Marie Pierre

Membres : Fred JOSSON, Cédric ALBAIN,

Membre non élu : Marie Claire LAFORGE

6 COMMISSION CAMPING :

La commission réfléchit sur un projet d'aménagement du camping

Président : Julien ZAWADZKI

Membres : Dany BENOIT, Marie-Pierre RENARD, Bruno LEMAIRE, Fred JOSSON, Xavier DOMONT, Cédric ALBAIN,

7 COMMISSION COMMUNICATION :

La commission a la responsabilité de l'information dans le village (bulletins municipaux, Chêne infos, Site internet, Facebook, panneau, Vœux du maire). Elle assure les relations avec la presse. Elle assure également l'organisation des commémorations patriotiques.

Président : M. ZAWADZKI Julien,

Membres : Jean-Pierre REYMBAUT, Marie-Pierre RENARD,

Membres non élus : Francis DETOURNAY, Christian DEBERT

8 COMMISSION PETIT MARAIS :

La commission assure la gestion des installations du Petit Marais

Président : Frédéric JOSSON

Membres : Dany BENOIT, Jean-Pierre REYMBAUT, Julien ZAWADZKI, Bruno LEMAIRE

9 COMMISSION VIE SCOLAIRE

La commission organise la vie scolaire et périscolaire.

Président : M. ZAWADZKI Julien

Membres : Vanessa PONT, Gwenaëlle SURELLE, Xavier DOMONT, Marie-Pierre RENARD,

10 COMMISSION CULTURE :

La commission est en charge de l'animation culturelle dans le village

Présidente : Mme RENARD Marie-Pierre

Membres : Vanessa PONT, Jérémie DUBOIS,

Membre non élu : Marilène REGNIEZ, Marie-Claire LAFORGE

11 COMMISSION SOLIDARITE/SANTE :

La Commission assure le suivi social des personnes en difficulté. Elle assure la mise en place des rencontres intergénérationnelles.

Président : M. JOSSON Frédéric

Membres : Dany BENOIT, Marie-Pierre RENARD, Jean-Pierre REYMBAUT

Membres non élus : Christian DEBERT, Francis DETOURNAY, Dominique DEMOLIN, Maurice FAUVEAU, Magali JOSSON, Amandine DELBART

3062 Commission Appel d'Offres

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L. 2121-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 22 du Code des Marchés Publics,

Après avoir, conformément à l'article L. 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, voté à scrutin secret,

Elit **M. PONT Jean Paul** président de la commission d'appel d'offres ;

Elit **M. ZAWADZKI Julien, Mme RENARD Marie Pierre et M. LEMAIRE Bruno** en tant que membres titulaires de la commission d'appel d'offres ;

Elit **M. JOSSON Frédéric, M. DOMONT Xavier et Mme PONT Vanessa** en tant que membres suppléants ;

Prend acte que, conformément à l'article 22-III du Code des Marchés Publics, il sera pourvu au remplacement d'un membre titulaire de la commission d'appel d'offres par le suppléant inscrit sur la même liste et venant immédiatement après le dernier titulaire élu de ladite liste et que le remplacement du suppléant devenu ainsi titulaire est assuré par le candidat inscrit sur la même liste, immédiatement après ce dernier ;

Prend acte également, qu'il est procédé au renouvellement intégral de la commission d'appel d'offres lorsqu'une liste se trouve dans l'impossibilité de pourvoir, dans les conditions mentionnées ci-dessus, au remplacement des membres titulaires auxquels elle a droit ;

Prend acte que, conformément à l'article 22-IV du Code des marchés publics, en cas de partage égal des voix délibératives, le président a voix prépondérante.

3063 Délégué pour la Fédération Départementale de l'Energie du Pas de Calais

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'il doit désigner un représentant pour la Fédération Départementale de l'Energie du Pas de Calais.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne **M. LEMAIRE Bruno** en tant que délégué pour la Fédération Départementale de l'Energie.

3064 Délégué du Conseil au Conseil d'école

M. le maire rappelle que le conseil municipal doit désigner un représentant au conseil d'école.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne **M. ZAWADZKI Julien** en tant que délégué du conseil municipal au conseil d'école.

3065 Délégué au CNAS

M. le maire fait part au Conseil qu'il convient, compte tenu que la collectivité est adhérente au CNAS, de désigner le délégué (élu).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne **M. PONT Jean Paul** en tant que délégué au CNAS

3066 Désignation d'un membre du Conseil pour siéger au Conseil d'Administration de l'A.M.I

M. Le Maire rappelle le partenariat avec l'Association Multiloisirs Intercommunale (A. M.I) pour l'organisation de la cantine scolaire

Il fait part au Conseil qu'il convient de désigner un membre pour siéger au Conseil d'administration de l'Association.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- DESIGNNE **M. ZAWADZKI Julien** pour siéger au Conseil d'administration de l'Association Multiloisirs Intercommunale de Gouy Sous Bellonne